

BULLETIN

DE

La Caisse Nationale D'ECONOMIE

Vol. 8 — No 7

JUILLET 1911

Abonnement : 25c par année

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Le principal but de la Caisse Nationale d'Économie est de grouper les Canadiens-français dans une puissante organisation d'épargne, afin de leur donner plus de cohésion et de protection contre toute influence étrangère. Il faut bien admettre qu'une société entièrement contrôlée par les nôtres et offrant des garanties sérieuses de stabilité financière contribuera largement à notre avancement religieux, social et politique ; c'est pourquoi nous invitons nos compatriotes à étudier les méthodes d'administration de la Caisse, le but qu'elle poursuit et les succès obtenus dans la dernière décade.

Les femmes et les enfants de tout âge sont admis dans notre société aux mêmes conditions que les hommes.

La Caisse est divisée en deux classes : la Classe A et la Classe B.

La contribution annuelle est de un dollar, payable le premier janvier de chaque année ; la contribu-

tion annuelle est de vingt-cinq centins dans la Classe A, et de cinquante centins dans la Classe B, payable le quinze de chaque mois.

Après avoir rempli ses obligations comme membre de la Caisse pendant cinq années consécutives, le sociétaire mineur peut demander une suspension dans le paiement de ses contributions, pourvu qu'il établisse, à la satisfaction du bureau de l'Association, qu'il a perdu la protection de la personne qui acquittait ses obligations.

Le sociétaire, atteint de maladie, peut demander une suspension dans le paiement de ses contributions, pourvu qu'il établisse à la satisfaction du bureau de l'Association, son incapacité de travailler et de payer ses contributions. Le temps d'arrêt ne compte pas pour la pension, à moins que le sociétaire n'acquitte son arriéré sans amende.

Après avoir rempli ses obligations comme membre de la Caisse pendant cinq années consécutives, le sociétaire atteint d'une maladie chronique l'empêchant de travailler et le rendant incapable de payer

ses contributions, peut demander à rester membre aussi longtemps que dure sa maladie, et obtenir ce privilège sur preuve faite à la satisfaction du bureau.

Après vingt ans de présence, comme membre de la Caisse, le sociétaire est placé sur la liste des pensionnaires, et il a droit, sa vie durant, avec les autres pensionnaires, au partage des intérêts annuels que produit chaque année subséquente l'avoir social.

Le montant des intérêts à distribuer et censé accru durant l'année sera égal à celui apparaissant dans l'inventaire au 31 décembre précédent.

Les pensions commencent au premier janvier et elles sont payées par versements trimestriels, les premiers de février, mai, août et novembre.

Au bout des vingt ans, le capital commun est partagé entre les survivants qui ont accompli toutes les obligations de l'engagement. C'est dire qu'il est resté un certain nombre de sociétaires en route, par l'effet de la mort, de la disparition, de la ruine, du découragement et que leurs versements abandonnés vont grossir la part des bénéficiaires.

Ainsi, toutes les formes de solidarité sont prévues et utilisées, celles des personnes et celles des capitaux, pour produire le maximum de rendement dont soit susceptible un placement d'épargne.

Notez que l'opération, dans notre association mutualiste, ne se fait pas de façon proprement "commerciale", c'est-à-dire en vue de bénéfices destinés à une entreprise indépendante de sa clientèle, mais au profit des associés eux-mêmes, avec le minimum de chargement nécessaire pour la gestion.

Une Association, bien conçue, doit créer, à côté de la caisse de capitalisation, une caisse de réassurance, fonctionnant à part de la première, dont elle ne diminue en rien les avantages. Vous devez pouvoir assurer, ici, la somme qui se capitalise là.

C'est ce qu'a fait la Caisse Nationale d'Économie, et dans des conditions qui laissent à l'opération tout son profit, en y ajoutant une certitude inconnue en pareille matière par la création de la Caisse de Remboursement.

* * *

La Caisse est administrée gratuitement par le bureau de direction de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le sociétaire peut faire remonter sa présence comme membre de la Caisse au premier janvier de l'année de son inscription en payant lors de son admission les contributions déjà échues.

Il est alloué un escompte au taux de trois pour cent par an aux membres de la Caisse qui paient leur contribution à l'avance.

Au décès d'un membre dont les contributions sont payées d'avance, ses héritiers ou représentants légaux auront droit au remboursement de ce qui aura été payé pour le temps écoulé depuis son décès jusqu'à l'expiration du terme payé d'avance.

Tous les argents appartenant à la Caisse sont déposés, chaque jour, dans une banque incorporée.

Toutes obligations, débetures ou autres valeurs négociables sont déposées dans une banque incorporée pour n'en être retirées que sur résolution du bureau de direction et sur les signatures du président, du secrétaire-trésorier et de deux autres membres du bureau de direction, ou dans une voûte de sûreté désignée par le bureau de direction, et de manière à ce que les valeurs n'en puissent être retirées que par et en présence des personnes préposées à cet effet par le bureau.

La Caisse Nationale d'Économie est d'abord et avant tout une organisation de prévoyance, impliquant l'épargne et la solidarité, avec leurs conséquences éducatives et morales. Le but principal de son existence est de rappeler qu'il ne suffit pas de ne s'occuper que du présent, c'est-à-dire des nécessités de chaque jour. En effet, il faut porter notre pensée plus loin, et il est indispensable de trouver le moyen de faire des économies pour plus tard.

La plus utile de toutes, celle qui aura pour effet de soutenir notre

énergie et notre courage dans les jours d'épreuve, et maintenir l'espérance au fond de notre cœur et qui assurera pour toujours notre repos et notre tranquillité ; c'est l'épargne accomplie pendant les années des forces et du travail, pour garantir l'avenir et mettre la vieillesse à l'abri de la misère.

Grâce à elle, nous n'aurons pas la crainte de tomber à la charge de nos enfants et la douleur de nous voir peut-être repoussé par eux ; car tous les enfants ne sont pas sans reproche à cet égard et quelques-uns, fils dénaturés, se dérobent aux devoirs qui nous semblent si doux, ou ne craignent pas de reprocher à leur père et à leur mère l'asile et le pain qu'ils sont contraints de leur donner.

L'un des résultats de notre société est d'éviter ces hontes et ces douleurs ; elle veut éviter à tous ces heures affreuses de découragement pendant lesquelles un père de famille, déjà brisé par une vie d'épreuve et de sacrifices, n'a plus qu'un désir, celui de mourir afin de ne pas mendier, ni devenir un fardeau pour ceux qui le méconnaissent.

Dans ce but, nos compatriotes ne doivent pas se contenter de leur cotisation pour la société de secours mutuels, qui n'étend guère son action au-delà de la maladie ; il faut mettre spécialement de côté pour l'avenir un morceau de pain qui leur permettra, quand l'heure

du repos aura sonné, de rester indépendants et de jouir d'une vie calme et assurée. C'est pour que tous le possèdent un jour, ce pain de la vieillesse, que nous suggérons une réserve sur le salaire du travail.

En vérité, l'épargne ainsi comprise est une chose facile à faire, et que tout le monde devrait connaître et pratiquer.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

Résumé des Rapports des Secrétaires des Commissions d'Etude

Commission des intérêts sociaux

Cette Commission s'est réunie deux fois et s'est occupée principalement du programme de la mortalité des enfants et de l'établissement d'un dispensaire pour les enfants dans les diverses paroisses de cette ville. Aucune conclusion n'est cependant présentée. Ce rapport est signé de M. Charles Emard.

Commission des intérêts scolaires

Cette Commission s'est réunie trois fois et était convoquée pour une quatrième séance au moment où le secrétaire adressait le rapport dont je fais le résumé.

Première séance

a) Après discussion, il est suggéré qu'il soit faite une demande

au Gouvernement Provincial de Québec pour qu'il obtienne du Gouvernement d'Ontario un échange de diplômes d'Ecole Normale entre les deux provinces.

b) On recherche aussi les moyens pratiques d'unifier les programmes scolaires depuis l'Ecole primaire jusqu'aux Universités, sans oublier les Ecoles professionnelles.

c) On se demande de quelle manière on pourrait promouvoir l'enseignement professionnel des filles de bureau, banques, grands magasins, etc.

d) La dernière question posée est celle d'obtenir des écoles pour les immigrants.

Deuxième séance

a) Il est suggéré d'enseigner le patriotisme dans les écoles, comme la chose se fait aux Etats-Unis.

b) Le Dr Cléroux suggère qu'un plan d'étude classique soit adopté pour les élèves de sixième primaire ou âgés de 15 ans, mais la question est renvoyée à une réunion subséquente.

Troisième séance

a) Pendant la séance, il n'est guère question que de l'enseignement universitaire; aucune décision n'a été prise.

Commission des intérêts scientifiques, littéraires et artistiques

Cette Commission s'est réunie quatre fois. Propositions soumises au bureau :

Concernant le numérotage et les noms des rues ; concernant le prochain Congrès de la Langue française au Canada ; liste des noms historiques pour être donnés aux rues de Montréal.

Questions discutées qui pourront être mises à l'étude : Participation au Congrès Socio-Pédologique de Montréal ; enseignement de la musique dans nos collèges ; création d'un cours de journalisme ; Exams du Service Civil.

Commission des intérêts économiques

Cette Commission s'est réunie une fois. Deux grandes questions ont été discutées ; la première : Devons-nous encourager l'élément canadien d'aller se fixer dans l'Ouest, ou devons-nous le garder dans la province de Québec ? A cette question, la Commission répond ainsi : Aider à l'envoi des Canadiens français vers les provinces de l'Ouest ; retirer nos mains-d'œuvre des manufactures pour les employer dans l'Ouest ; se hâter d'acheter des terres dans l'Ouest avant qu'elles ne tombent dans le domaine de la spéculation ; Arrêter les familles qui veulent aller tenter fortune aux États-Unis, pour les diriger dans l'Ouest ; tant qu'à les perdre, perdons-les pour nos provinces canadiennes.

La seconde question : Que faut-il faire pour améliorer l'existence du colon Canadien français qui réside dans la province de Québec ?

Réponse : a) Nommer des géologues ou former des paroisses qui seront comprises dans des limites logiques et ethnologiques.

b) Trouver moyen de combattre la mauvaise foi des marchands de bois.

c) Chercher à ouvrir des nouvelles routes plutôt que d'employer les deniers publics à l'entretien des vieilles routes.

d) Former des sociétés pour le recrutement de jeunes gens comme colons et leur obtenir la protection du Gouvernement.

e) Faire changer les subdivisions actuelles de nos terres colonisables et non encore défrichées et, afin d'obtenir ces améliorations, la Commission demandait à l'Honorable Ministre de la Colonisation une entrevue.

J.-B. LAGACÉ,

Secrétaire-adjoint.

PENSEES

Une vie oisive est une mort anticipée.

Fais bien ce que tu fais : chaque chose en son temps et chaque chose à sa place.

Qui vit content de peu possède toute chose.

Nous ne faisons jamais le bien assez vite. Est-ce qu'il a le temps d'attendre ?

Sachons sourire : à la vie, à nos devoirs, même à nos chagrins.

LES BIENFAITS DU COMMERCE

Les peuples par les mers en vain sont séparés :
 Par la nécessité l'un vers l'autre attirés,
 Des différents climats où le sort les disperse
 Je les vois se répondre, unis par le commerce.
 Les trésors à la main, il court ; le besoin fuit :
 L'abondance circule et le monde jouit.
 Commerce, art bienfaisant, ta vigilance habile
 Répare les refus d'une terre stérile :
 Changé par tes présents, le bord le plus ingrat
 Paraît aux yeux trompés un fertile climat ;
 Sous tes égales lois, tout reçoit et tout donne :
 Sans même avoir semé, plus d'un pays moissonne.

LEMIERRE.

(1733-1793).

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE A L'ÉTRANGER

Il nous fait plaisir de donner connaissance à nos sociétaires de l'appréciation flatteuse que nous recevons quelquefois des pays étrangers concernant la Caisse Nationale d'Économie.

Après correspondance échangée avec un citoyen de Saint-Luiz, Maranhao, du Brésil, Amérique du Sud, nous avons reçu par un mandat poste un montant de 3,000 francs à être appliqués pour cinq livrets Classe B dans la Caisse, étant en plein paiement des vingt ans à venir.

Ce nouveau membre, qui porte le nom de Antonio Ribeiro de Almeida, avait demandé les règlements et des détails sur l'administration et les résultats probables de notre Caisse. Après avoir pris en considération ces informations, il a crû qu'il devait se joindre à nous comme sociétaire afin de partager les revenus de la Caisse après un certain nombre d'années.

Nous aimons à mettre sous les yeux de nos lecteurs ce qui résulte infailliblement d'une étude attentive du fonctionnement de notre société, dont les avantages sont quelquefois plus vite appréciés par des étrangers que par ceux qui sont à même de les juger sur place.

SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Monsieur Fortunat Côté, organisateur de la Caisse Nationale d'Économie, a passé huit jours à Saint-Joseph-du-Lac. Il a eu l'avantage d'assister à une fête populaire, et sur l'aimable invitation de M. le curé il a pu faire connaître les avantages de notre Caisse. Les principaux citoyens de cette paroisse ont inscrit les membres de leurs familles, au nombre d'une cinquantaine, et ont invité notre représentant de retourner bientôt dans cette paroisse vû que plusieurs désirent se joindre à ceux qui se sont inscrits.

Nous offrons nos remerciements à M. le curé de Saint-Joseph, et en même temps nos félicitations aux diverses personnes qui ont jugé à propos de bénéficier des avantages de notre société.

L'Administration.

LA PATRIE ET LA LANGUE

La langue commune est un facteur de patriotisme extraordinairement puissant à ce point que quelques-uns ont cru que c'était le plus important de tous.

La langue commune est un lien national extrêmement fort.

Ensuite et surtout, la langue est un lien national très fort parce qu'elle crée et porte avec elle, de

génération en génération, des façons de penser et impose aux générations qui viennent, les façons de penser des générations d'autrefois. Une langue est un moule à idées et l'enfant qui apprend un mot, hérite d'une idée traditionnelle.

S'il en est ainsi, la vraie solidarité la plus nette, du moins, entre les morts et les vivants d'une nation, c'est proprement la langue qui l'a créée, qui la maintient et qui la prolonge et l'éternise. Une des raisons pour laquelle l'Italie a " toujours existé ", c'est qu'elle parlait une même langue.

Une des raisons pour laquelle la Grèce a toujours existé, c'est qu'elle n'avait pas oublié la langue grecque, et, à la fois, action et réaction, elle n'oubliait pas la langue grecque parce qu'elle avait des souvenirs, et le fait de parler cette langue vivifiait, rajeunissait et éternisait les souvenirs.

On ne saurait avoir une langue trop particulière si l'on veut rester nation très caractérisée, et les Allemands sont patriotes en conservant les lettres gothiques.

La langue d'un peuple, ce n'est pas son âme, comme on a dit, mais, plus précisément, c'est le tour même de son intelligence, comme le style d'un auteur est, non pas sa pensée, mais la façon dont sa pensée marche. Cela va si loin que c'est par la langue qu'un peuple conquis conquiert son conquérant. Le conquérant pour se faire entendre de tous

ses sujets parle leur langue, et, en parlant leur langue, prend leur façon de penser, prend leurs mœurs. A quoi se mesure la force constitutionnelle, pour ainsi dire la force de tempérament d'un peuple ? A ceci : il force les conquis à parler sa langue (Romains), où il est amené à parler la langue des conquis (Francs). Dans le premier cas, il est vraiment conquérant, c'est-à-dire assimilateur ; dans le second, il n'est que vainqueur d'un jour, mais véritablement conquis, c'est-à-dire assimilé. Les peuples résistants se reconnaissent à ceci, qu'ils n'abandonnent jamais leur langue et que leur langue ne les abandonne jamais. Il y a une très véritable incorporation, non seulement de celle-ci en eux, mais d'eux en elle. Elle les pétrit et ils la sculptent.

Il est à remarquer que le temps où un peuple est prospère, puissant et glorieux, est le temps aussi où, particulièrement fier de sa langue, il la surveille, la voulant pure et belle, avec le plus de sévérité et de jalousie. Cela est vrai d'Athènes, de Rome, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Espagne. A ce titre, le grammairien est un patriote et, à son degré, un " père de la patrie ". Qui mérite bien de la langue, mérite du pays lui-même.

La langue, pour tout dire, est la tradition, est le vêtement, plus que le vêtement, le moule, plus que le

moule, le corps de la tradition ; elle lui donne tous ses accents et tous ses gestes, ces gestes qui, comme on sait, vont jusqu'à l'âme comme ils en viennent, et finissent par modeler à leur tour, l'âme qui les inspire.

Emile FAGUET.

L'HOMME D'ACTION

L'homme d'action, c'est celui qui est doué d'une activité ardente, exubérante, rayonnante, d'une volonté forte, impatiente d'agir, de vouloir, de commander ; c'est l'homme à l'esprit net, qui perçoit vivement le but à poursuivre, à l'esprit juste et pratique qui saisit d'un coup les moyens appropriés ; c'est l'homme de tact et d'à-propos qui connaît bien son milieu et son moment, qui sait temporiser pour attendre l'heure, et qui bondit dès qu'elle a sonné.

C'est l'être fort qui n'a d'autre levier que la vérité, la justice et le droit ; c'est l'être bon et honnête qui n'a d'autre amour que le bien, l'honnêteté. C'est l'intrépide qui ne doute jamais parce qu'il sait la vérité, le droit et la justice ; c'est le chevalier de toutes les belles et saintes batailles ; c'est le combattant fidèle au drapeau qui sait mourir en l'étreignant et qui mérite d'être enseveli dans ses plis.

R. P. DIDON.

MONUMENT NATIONAL

Privilèges accordés aux actionnaires

Les actionnaires du Monument National qui rempliront les conditions d'admission stipulées aux articles 9 et 10 du Règlement de l'Association Saint-Jean-Baptiste, et qui cèderont leurs actions gratuitement à l'Association, seront nommés de droit membres actifs à vie, si le montant du don n'est pas suffisant pour leur donner droit au titre de membres fondateurs.

LISTE DES ACTIONNAIRES

DU

MONUMENT NATIONAL

Qui ont cédé gratuitement leurs actions
à l'Association Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

Noms	Profession	Actions payées
Allard Hon. J.	Avocat	\$ 20.00
Arcand Frères	Marchands	30.00
Béique F. L.	Avocat	100.00
Bastien A.	Huissier	10.00
Beaudin S.	Avocat	40.00
Bélanger E.	Marchand	50.00
Collège Saint-Laurent		100.00
Coté S.	Comptable	100.00
Desjardins A.	Avocat	200 00
Dupuis J. O.	Négociant	100.00
Dumont G. A.	Libraire	10.00
Godin E. H.	Avocat	10.00
Gareau E. R.	Agt. d'Im.	20.00
Lacoste Hon. A.	Avocat	100.00

Leclair A.	Marchand	100.00
Loranger L. O.	Juge	100 00
Labrie L.	Comptable	10.00
Pigeon A. P.	Typographe	30.00
Royal Hon. J. S.		170.00
Senécal L. H.	Comptable	10.00
Venne Jos.	Architecte	370 00

SALUBRITÉ

Les logements insalubres, c'est-à-dire les logements sombres, mal-propres, non aérés, surpeuplés, sont l'occasion de plus de la moitié des maladies. Choisissons notre logement exposé au Levant ou au Midi. L'air et la lumière y entreront à flots : là, où l'air n'entre pas, l'homme respire du poison ; *"là où le soleil ne se montre pas, entre le médecin"*.

N'encombrons notre logis ni de meubles ni de tentures, encore moins de plantes et d'animaux.

Meilleurs sont les murs nus que les murs revêtus de papiers, rien n'étant plus propre, plus pratique et moins onéreux que des badigeonnages à la chaux renouvelables plusieurs fois l'an.

L. LANDOUZY.

Il nous faut des hommes capables de décider les questions sur d'autres motifs que les intérêts personnels ; des hommes qui ne tournent pas, comme les girouettes de nos clochers, à tous les souffles du vent.

HORACE MANN.

CONSEILS PRATIQUES

Messieurs, descendez dans vos consciences, interrogez votre devoir de bons chrétiens et de bons patriotes. Interrogez aussi les grands exemples de nos pères, conquérant nos libertés publiques pendant cette admirable période de nos derniers combats pour la défense du drapeau français contre l'invasion anglo-américaine. Dites-vous que vous êtes les fils de cette noble et généreuse France qui occupe encore, malgré l'abandon partiel de ses traditions nationales, le premier rang des nations civilisées et chrétiennes du monde. Dites-vous que vous devez prolonger sur ce continent, dans les siècles à venir, sa mission historique de guide et de champion de la civilisation chrétienne. Elevez vos fils dans le culte des gloires, dans l'observance des traditions de notre passé. Apprenez-leur à faire du choix d'un drapeau politique une question de raison, d'intelligence, de dévouement désintéressé et libre à leur race, à leur croyance, à la chose publique, et non pas une simple question d'instinct, de sentiment, de simple imitation filiale, moins encore une transaction commerciale....

Et vous, Mesdames, dont les mères ont si généreusement et si vaillamment secondé nos pères dans leurs luttes et leurs travaux, préparez à vos fils et à vos petits-fils

des femmes dignes de vous et dignes d'eux. Elevez vos filles dans l'amour du travail domestique, dans la pudeur, dans la simplicité. Prémunissez-les contre cette extravagante tendance qui pousse toutes les classes de notre société démocratique à sortir de leur rang, par un déploiement de luxe aussi déplacé que périlleux pour le bon ordre des finances domestiques et la sécurité des jours mauvais. Mettez-les en garde contre cette vanité prétentieuse qui voudrait suppléer par l'élégance des toilettes à l'absence de la grâce, du bon langage et des bonnes manières. Rappelez-leur qu'elles ne feront pas la conquête et le bonheur de leurs maris par leurs chapeaux tapageurs et leurs brillants colifichets, mais par leur bonté, leur tendresse, leur dévouement et toutes les vertus. Encouragez vos maris et vos fils à entrer dans des sociétés canadiennes-françaises, qui assurent la subsistance de la famille en même temps qu'elles entretiennent et fortifient leur solide attachement à l'Eglise et à la Patrie. Par là, vous ferez votre devoir de bonnes chrétiennes et de bonnes Canadiennes françaises ; vous coopérerez à l'œuvre nationale, qui est une œuvre voulue et bénie de Dieu, et vous nous prouverez que ce n'est pas par simple courtoisie que nous devons vous inviter aux réunions et aux discours de ce genre.

L'abbé Gustave BOURASSA.

ECHOS DES SECTIONS

*Saint-Samuel, Saint-Sébastien et
Saint-Ludger, comté de Beauce.*

Ces différentes paroisses ont été visitées par M. Bellemare, notre inspecteur, et des nouveaux bureaux ont été fondés avec beaucoup de succès. Grand nombre de membres se sont enrôlés dans la Caisse Nationale d'Économie, et nous avons reçu beaucoup d'encouragement de la part des différents curés de ces paroisses.

La moyenne de ces paroisses compte près de 40 membres chacune.

Lambton, comté de Beauce

Cette belle paroisse, sise sur les bords du Lac Saint-François, a été visitée de nouveau dans la semaine du 25 juin, et 33 nouveaux membres y ont été enregistrés. Cette paroisse compte déjà au moins 100 sociétaires.

Nous félicitons tous les Canadiens français de cette paroisse d'avoir si bien répondu à l'appel qui leur a été fait d'enrôler leur famille dans notre société.

Communiqué.

“ Une race doit être maîtresse des Institutions qui reçoivent ses épargnes. ”

“ Faire quelque chose pour la nation, c'est faire beaucoup pour soi-même. ”

PRÉVOYANCE ET SOLIDARITÉ

Un employé, un artisan, un commerçant, un agriculteur, un fonctionnaire, un médecin, un artiste dont le travail rapporte mille, deux mille, voire trois mille piastres par an, n'est nullement à l'abri des coups du sort. Sa famille qui a besoin de sa santé et de sa vie, peut être d'un instant à l'autre privée du nécessaire.

Il est trop clair que la loi ne peut pas intervenir ici : c'est aux mœurs à y subvenir. Il faut donc faire pénétrer la prévoyance dans les mœurs de nos classes moyennes, et, en concourant à ce résultat, tout sociétaire rend un service inestimable à son pays.

La prévoyance que notre société a en vue n'est pas la simple épargne ; elle met en jeu la solidarité qui la féconde en même temps qu'elle la moralise. Elle trouve sa forme sûre et tutélaire dans la mutualité, qui résume l'effort libérateur du peuple laborieux et prévoyant. Comme a si bien dit Mabileau : “ La mutualité a pour fin véritable de constituer, au sein de la société humaine éparpillée, une famille unie et solidaire qui prenne en charge les victimes frappées par les risques commus à tous ”.

“ En encourageant une Institution Nationale, on fait acte de patriotisme. ”

ANGLICISMES

NE DITES PAS :

DITES :

<i>Acter.</i>	Jouer, représenter un rôle ou une pièce de théâtre.
J'ai <i>acté</i> hier au soir.	J'ai joué la comédie hier soir.
<i>Acter</i> naturellement.	Avoir un jeu naturel, jouer naturellement.
<i>Acter</i> un rôle.	Jouer un rôle.
<i>All aboard.</i>	En voiture ! Embarquez !

(Locution qui signifie littéralement : *Tout le monde à bord*, et qu'on emploie pour inviter les voyageurs à monter en voiture de chemin de fer, ou à s'embarquer à bord d'un vaisseau).

<i>Badge.</i>	Insigne, décoration, marque extérieure d'une dignité ou d'une fonction.
La <i>badge</i> du président.	L'insigne du président.
La <i>badge</i> d'un porter.	La plaque d'un garçon d'hôtel.
La <i>badge</i> d'un cocher.	La médaille d'un cocher.
<i>Basement.</i>	Sous-sol (construction située au-dessous du rez-de-chaussée).
Les <i>bargains</i> sont au <i>basement</i> .	Les soldes se vendent au sous-sol.

Le Bulletin du Parler Français au Canada.

SITUATION DES PREVOYANTS DE L'AVENIR

Au 30 juin 1911.

Capital	92 MILLIONS 738,851 francs
Sociétaires existants	566,950
Sections (France et Colonies)	2,292
Sommes payées aux rentiers	16,315,595 francs.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

BILAN AU 30 JUIN 1911

RECETTES :

Balance en mains au 31 mai 1911.....		\$23,054.54
Versements Classe A.....	\$ 6,602.00	
Versements Classe B.....	2,130.50	8,732.50
Intérêt		6.55
2ème Division du Comté du Lac St-Jean, intérêt.....	248.92	
" " " " " Fonds d'amortiss ..	25.08	274.00
Corporation Scolaire Ville Chicoutimi, intérêt.....	1,231.18	
" " " " " Fonds d'amortissement.	138.25	1,369.43
Municipalité Canton de Maniwaki, intérêt.....	458.41	
" " " " " Fonds d'amortissement..	192.11	650.52
		<u>\$34,087.54</u>

DEBOURSES :

Commutations mensuelles		20.10
Balance en Banques.....		<u>\$34,067.44</u>

CAPITAL INALIENABLE AU 30 JUIN 1911 :

Débitures, Ville de Montréal.....	10,250.00
Prêt à la Comm. Scolaire, Ville Côte Saint-Louis.....	20,000.00
Prêt à la Paroisse de Labelle.....	18,946.51
Prêt à la Paroisse de Dorval.....	1,889.00
Prêt aux Frères du S. C., d'Arthabaskaville.....	33,448.32
Prêt à la Munic. du Canton de Maniwaki.....	8,976.15
Prêt à la Commission Scolaire de Shawinigan.....	12,835.63
Prêt aux Ecoles séparées, Alfred, Ont.....	1,600.00
Prêt aux Ecoles séparées de Nepean, B.....	3,000.00
Prêt à la Municipalité de Jonquières.....	25,389.19
Prêt à la Municipalité de Sturgeon Falls.....	32,088.93
Débitures de Sudbury, Ont.....	15,885.73
Prêt à la Municipalité Scolaire, Village de Rigaud.....	6,366.18
Prêt à la Municipalité du Canton de Chicoutimi.....	3,364.12
Prêt à la Corporation Scolaire, Ville de Chicoutimi.....	48,970.57
Prêt à la Paroisse Saint-Jean-Baptiste, Montréal.....	20,000.00
Prêt à la Ville de Roberval	31,704.94
Prêt à la Ville de Victoriaville	98,784.73
Prêt, 2ème Division du Comté du Lac St-Jean.....	9,902.07
Prêt à la Municipalité du Village de Warwick.....	13,800.00
Prêt aux Syndics du Village de Danville.....	7,000.00
Prêt à la Municipalité du Canton de Windsor.....	11,943.82
Prêt à la Municipalité Scolaire de la Ville de Longueuil.	23,944.50
Prêt à la Paroisse du T. S. Sacrement, près Lachine.....	20,000.00
Intérêts accrus au 30 juin 1911.....	6,490.94
Balance en Banques.....	<u>34,067.44</u>

\$520,648.7

ARTHUR GAGNON,
Administrateur.

SECTIONS ET NOMS DES PERCEPTEURS

Nos des sections et bureaux de bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Nos des sections et bureaux de bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
164	Acton Vale	Joseph Beaugrand	418	La Baie du Febvre	L. R. Lefebvre.
450	Amqui	Nap. Poitras	459	La Patrie	Laurent Lussier, M.D.
178	Arthabaskaville	F. X. Lemieux, N.P.	131	La Présentation	Jos. Meunier
322	Asbestos Mines	Dr Chs Amiot	100	La Prairie	Joseph Brisson
384	Ascot Corner	Rév. J. H. Beaudry	46	L'Assomption	H. Prud'homme
281	Batiscan	F. G. L'Heureux	455	Laurierville	Nap. Normand
365	Beauceville	Elizé Lemieux	59	Lavaltrie	J. O. Martineau
90	Beauharnois	J. C. Trudeau, N.P.	462	La Visitation	Ernest Proulx
402	Bedford	Jos. Jarest	327	Leclercville	Eug. Parrot
140	Beloeil	Antonio Vigneau	52	L'Epiphanie	Ludger Mongeau
82	Berthierville	Th. Gervais, M.D.	385	Le Précieux Sang	J. O. Prince
151	Bécancourt	A. A. Leduc	19	Les Cèdres	J. Thauvette, M.D.
338	Black Lake	J. N. Campeau	78	Les Ecureuils	Geo. Matte
176	Brompton Falls	J. A. Allard, M.D.	89	Les Saules, Qué.	H. O. Roy, N.P.
106	Boucherville	J. A. Demers, M.D.	376	L'Islet	Alph. Dion
386	Cabano	Denis Pelletier	375	L'Isle Verte	Isaie Lapointe, N.P.
387	Cacouna	Ulric Michaud	105	Longueuil	Victor Mainville
76	Cap de la Madeleine	Sévère Rocheleau.	328	Lotbinière	S. Bernard, N. P.
82	Cap Santé	S. Delisle	69	Louiseville	M. M. Côté
432	Cap St Ignace	Thos. Guimont	227	Lowell, Mass.	E. U. Ach. St Pierre
449	Cedar Hall	Arthur Foster	172	Magog	A. G. H. Bétique
102	Chambly Bassin	Geo. Pépin	424	Malbaie	R. P. Elie Tremblay
264	Champlain	Henri Marchand, M. D.	228	Manchester, N. H.	J. A. Guay
318	Chapleau	Odilon Beaudry, M. D.	220	Maniwaki	Anastase Roy
286	Charlemagne	Ernest Labelle	129	Marieville	Nap. Préfontaine
378	Charlesbourg	J. P. Lefebvre	210	Masson	G. A. Dugal
184	Chaudière Mill	Eusèbe Bégin	451	Matane	J. O. Label
309	Chicoutimi	A. Béchard	221	Moncerf	S. Martineau
419	Chicoutimi Ouest	Rév. Père J. Laizé.	434	Mont Joli	Jos. Ern. Lavoie
142	Contrecoeur	J. B. Dupuy, N. P.	382	Montmagny	Réal Lavergne
251	Cookshire	Arthur Laprise	96	Napierville	Alex. Richardson
18	Côteau du Lac	A. Dumesnil	79	Neuveville	Ulric Larue
18	Côteau Landing	S. Brunet	150	Nicolet	J. O. Courchesne, N.P.
2	Côte des Neiges	Alphonse Boileau	214	Nominigüe	Horm. Lefebvre
299	Danville	J. A. Boivin	362	Normandin	Mlle Angéla Hébert
284	Deschambault	J. A. P. Lord, M.D.	276	Notre-Dame-de-la-Paix	Norbert
333	D'Israëli	J. O. Bérubé	6	Notre-Dame-de-Grâce	Alf. Décarie
245	Dorval	Benj. St-Aubin	274	Notre-Dame-des-Ange	A. E. Filion, M. D.
154	Drummondville	Chs Manseau	464	N-Dame de Pierreville	H. Fontaine
321	Duck Lake	Léon Robert	409	Notre-Dame du Portage	W. Léveillé
189	Dunham	Nap. Ménard	352	Notre-Dame du Sacré-Coeur	J. D. Desrochers.
173	East Angus, Rév.	J. A. R. Plamondon	381	N.-D. du Lac	C. F. Beaulieu, N. P.
819	Fort Coulonge	W. H. Gauthier, M.D.	326	Ormistown	L. A. Rousseau, N. P.
351	Fortierville	Alp. Laquerre	446	Ouitchouan Falls	F. Wagner
311	Fraserville	L. E. A. Parrot, M. D.	350	Parville	Em. Paris
457	Garthby	Adjutor Lepage	466	Péribonka	J. D. Boisvert
162	Gentilly	J. Ls. Baril	181	Plessisville	L. H. Grenier
218	Gracefield		426	Pointe-au-Pic	Johnny Gagnon
166	Granby	H. Paré	260	Pointe aux Trembles	Théo. Dulude
845	Grand' Mère	J. C. C. Ricard	66	Pont Maskinongé	Norb. Paquin
80	Gronelines	G. T. Hamelin	398	Pont Rouge	Ths Savary, M. D.
215	Guigues	N. Guidice	84	Portneuf	Salomon Germain
209	Hartwell	H. Locas	87	Québec	P. Lamontagne
445	Hébertville Station	Rév. S. Rossignol	436	Rawdon	Rév. Jos. A. Dufort
444	Hébertville Village	Rév. C. R. Tremblay.	177	Richmond	John McMillan
118	Henryville	J. A. Lussier, N. P.	25	Rizaud	Turibe Belzil, N.P.
7	Hochelega	Wilfrid Desjardins	492	Rimouski	A. A. Aubry, M. D.
216	Hull	A. I. Telmosse, M. V.	336	Rivière-à-Pierre	Ls Lévesque
113	Ille-aux-Noix	N. A. Hébert, M.D.	223	Rivière Joseph	Georges Audet
55	Joliette	G. Coffin	304	Roberval	Anthime Arès
391	Jonquières	Rév. J. S. Pelletier	128	Rougemont	F. Beauchemin
317	Kingsey French Village	F. Lebel	168	Roxton Falls	H. Monty
243	Lacelle, Qué.	Dr J. A. Bigonnesse	167	Roxton Pond	Jos. Emile Bélanger
110	L'Acadie	J. Bte Brault	435	Sacré Coeur	Adélar Théberge
439	Lac au Saumon	Dr Omer Rochon	453	Shawinigan Falls	Louis Bertrand
13	Lachine	T. N. Descarries	95	Sherrington	Chesaire Gagné
114	Lacolle	H. Gaudreau	174	Sherbrooke	O. A. Bégin
213	L'Annonciation	Jos. Boileau	145	Sorel	J. F. R. Latraverse
64	Lanoraie	J. S. Ferland, M.D.			
127	L'Ange Gardien				

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de percepteurs.	Noms des percepteurs.
157	South-Durham . . .	E. H. Préfontaine, M.
179	Stanford . . .	L. A. Lachance
171	Sutton . . .	C. A. R. Tartre, N.P.
275	St Adrien de Ham . . .	Rév. C. A. Gariépy.
340	St Agapit . . .	Gaudiose Demers
429	Ste Agathe . . .	L. A. Dumont
475	St Aimé . . .	Norbert Lamoureux
202	Ste Agathe des Monts . . .	C. D. Godon
81	St Alban . . .	C. J. Douville
121	St Alexandre . . .	J. E. Boivin, N. P.
40	St Alexis de Monte . . .	Alb. Magnan
70	St Alexis des Monts . . .	Alf. Picard
246	St Alph. de Joliette . . .	J. P. Thériault
472	St Ambroise de Kildare . . .	J. F. Goyet
373	St Anaclet . . .	Zabulon Côté
205	St André Avellin . . .	J. M. Robert
36	St André d'Argenteuil, T. Raymond	
383	St André, Co. Kam. . .	
126	Ste Angèle de Monnoir . . .	A. Ménard
388	St Alexan. de K. Mlle Lydia Fortin	
280	Ste Anne de la Pérade . . .	
393	Ste Anne de la Pocatière . . .	
447	Ste Anne de Chicoutimi . . .	Rév. J. E. Lemieux.
196	Ste Anne des Plaines . Cam. Therrien	
143	St Antoine . . .	Alphonse Giaru
287	St Antoine Abbé . . .	Joseph Lussier
339	St Antoine de Tilly . . .	Phli. Normand
342	St Appolinaire . . .	A. E. Gingras
399	St Aubert . . .	C. T. Bélanger
410	St Arsène . . .	Naz. Lebel
28	St Augustin . . .	J. E. Rochon
370	St Augustin, E. D. Descarreaux, M.D.	
132	St Barnabé . . .	Jaddus Ethler
423	St Barnabé . . .	A. A. Gélinas, N. P.
239	Saint-Barthélemi . . .	Avila Rouleau
107	Saint-Basile-le-Grand . . .	
256	Ste Béatrice . . .	
367	St Benoît, Beauce . . .	P. Z. Cloutier
108	St Blaise . . .	Tancrède Morin
156	St Bonaventure . . .	Ernest Lemalre
74	St Boniface . . .	J. G. Gélinas, M.D.
119	Ste Brigitte . . .	J. R. B. Langevin, N.P.
258	St Bruno de Chambly . . .	Léop. Robert
39	St Calixte de Kil. . .	Méd. Duval
330	St Canut . . .	Rév. Horace Bellerose
283	St Casimir de Portneuf . . .	J. Azarias Tessier.
217	Ste Cécile de M. . .	Jér. Brazeau, fils
479	Ste Cécile de Whittou . . .	Les Audet
428	Ste Cécile du Bic. . .	Ind. Michaud
123	St Césaire . . .	Henri Grisé
135	St Charles . . .	H. A. Gervais
250	Ste Christine d'Acton. Jos. Bonneau	
254	St Chrysostôme . . .	J. E. Derome, N.P.
21	St Clet . . .	Victor Laframboise
308	St Clément . . .	Marcellin April
56	St Cleophas . . .	J. A. Martineau
93	Ste Clotilde . . .	Pierre Primeau
461	Ste Clotilde . . .	Dolphis Laplante
247	St Côme . . .	Louis Gauthier
99	St Constant . . .	Narcisse Longtin
329	Ste Cunégonde . . .	Joseph Labelle
83	St Cuthbert . . .	L. P. H. Roberge, N.P.
372	St Cyprien . . .	Léonce Dumond
257	St Damien . . .	Henri Hétu
406	St David . . .	J. W. Paquin, M. D.
137	St Denis . . .	L. O. Dauray, N. P.
473	St Dominique . . .	L. J. Dubois
341	St Edouard de Lotbinière . . .	Xavier Lemay.
54	St Edouard de Nap. Hyac. Lussier	
58	Ste Elisabeth . . .	Jos. Gadoury, M.D.

Nos des sections et bureaux.	Sectins et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
401	Ste Elisabeth de Warwick	Rév. J. E. Lemire.
374	St Eloi . . .	Eugène Godbout
452	St Elphège . . .	J. Art. Lemire
474	St Elzéar . . .	C. Prévost
207	St Emile de Suffolk . . .	Elie Millard
248	Ste Emélie de l'Energie . . .	J. Bte Desrosiers.
403	St Ephrem . . .	Dr R. Beauchesne
407	St Epiphane . . .	Aug. Breton
42	St Esprit . . .	J. F. Daniel, N.P.
416	St Etienne de Lauzon . . .	Cal. Bolduc
470	St Eugène de Grantham . . .	
438	Ste Eulalie d'Aston . . .	Azade Poirier
29	St Eustache . . .	J.-Ls Prud'homme
460	St Evariste . . .	Jean Boutin
425	St Fabien . . .	Alp. Bellavance
203	St Faustin . . .	Dr J. Pelletier
149	St François du Lac . . .	A. Desmarais
335	St François de M. . .	C. Martineau
316	St Fabien . . .	Nérée Perron
57	St Félix de Valois . . .	Th. Hénault
182	St Ferdinand Hal. L.A. Paradi, N.P.	
331	St Flavien . . .	Dr E. Larue
355	Ste Flore . . .	J. H. Désaulniers
427	St Fulgence . . .	G. H. Gagnon
219	St Gabriel de Bouchette . . .	F. Naden
65	St Gabriel de Brandon . . .	Les Jacques
12	Ste Geneviève . . .	D. Ladouceur, M.D.
265	Ste Geneviève de Bat. . .	F.W. Germain
366	St Georges de Beauce . . .	Corinne Poulin
405	St Gerard . . .	Rév. E. J. B. Janelle
405	St Gérard de Grantham . . .	L.N. Cotnoir
395	St Gervais . . .	J. O. Goulet
346	St Gilles . . .	
463	St Grégoire d'Id.	E. S. Lalanne
153	St Grégoire de Nicolet . . .	M. Martin
155	St Guillaume . . .	Jos. Desrosiers, N. P.
162	Ste Hélène de Bagot . . .	V. Ls Collet
390	Ste Hélène de Kam. . .	M. Chénard
53	St Henri de Mascouc . . .	J. I. Leblanc
8	St Henri de Mtl . . .	L. A. Picard
124	St Hilaire . . .	J. E. M. Desrochers, N.P.
454	St Honoré de B. . .	Alcide Campeau
104	St Hubert . . .	Hubert Robert
377	St-Hubert, Co. Tém. Lucien Grenier	
430	St Hugues . . .	Amédée Lapalme
130	St Hyacinthe . . .	Alb. Jodoin
44	St Hypolite de K.	B. Gohier
323	St Ignace du Lac, Rév. A. G. Racette.	
443	St Irénée-les-Bains . . .	Rév. J. O. Perron.
98	St Isidore . . .	Aimé Lanctôt
201	St Jacques de l'Achigan . . .	Magloire Granger, N. P.
97	St Jacques le Mineur . . .	B. Guérin Lafontaine, M. D.
198	St Janvier . . .	H. A. Vallquette
9	St Jean-Baptiste de Montréal . . .	J. A. Boucher.
125	St Jean-Bte de Rouville . . .	E. Désautel
408	St Jean Port Joli . . .	F. X. Denis, N.P.
109	St Jean, Qué.	Louis Mayrand
369	St Jean de Dieu . . .	Florent Rioux
325	St Jean des Chaillons . . .	Aug. Leboeuf
242	St Jean de Matha . . .	Jos. Robillard
77	St Jean des Piles . . .	Rév. E. H. Poisson
305	St Jean d'Orléans . . .	Emile Chabot
493	St Jérôme . . .	F. X. St-Michel, fils
448	St Jérôme de Chicoutimi . . .	Rév. J. B. Martel.
465	St Joachim de Courval . . .	Eug. Turcotte
30	St Joseph du Lac . . .	J. M.
	Pomainville, M. D.	
204	St Jovite . . .	Jos. Charbonneau

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
133	St Jude	Jos. Lamoureux	371	St Raymond	P. Bergeron, N. P.
139	Ste Julie	Alexis Chicoine	319	St Prime, Lac St Jean, Ev. Lamy.	
41	Ste Julienne	Jos. Sylvestre	300	St Prosper	F. X. Massicotte, M. D.
24	Ste Justine de Newton, Nap.	Bédard	371	St Raymond	P. Bergeron, N. P.
11	St Laurent	C. S. Tassé, N.P.	94	St Rémi	M. Coupal, N. P.
273	St Laurent, Ile d'Orléans.	J. Alf. Turgeon	437	St Rémi de Priceville	Rév. D. A. Michaud.
288	St Lazare	V. Laframboise	212	St Rémi d'Amherst	D. Thomas
394	St Lazare	Ephrem Audet	337	St Rémi, Lac au Sable, Onés.	Naut
67	St Léon	Henri Martin	146	St Roch	Ev. Marcotte
296	St Léonard d'Aston	E. Poirier	468	St Romain	Jos. F. Moore
10	St Léonard Port Maurice et Côte St Michel	Gustave Pepin	183	St Romuald	Cléophas Rochette
158	St Liboire	E. Millet, M. D.	413	St Roch des Aulnais	Chs Maurais
290	St Liguori	J. A. Melançon, M.D.	49	Saint-Roch de l'Achigan	Ls. Poitras
48	St Lin des Laurentides	Sam. Goulet	86	St Roch de Québec	J. E. Plamondon
241	St Louis de G.	P. Dansereau, M. D.	159	Ste Rosalie	Isaie Desmarais
111	St Luc	Nap. Courville	15	Ste Rose	A. A. Legault, N. P.
456	St Ludger	J. A. Beauchesne	477	St Samuel	Ludger Caron
136	Ste Madeleine	Jos. Jodoin	249	St Stanislas de Kostka	
420	St Malo d'Auckland	Rév. J. M. V. Dodier	27	Ste Scholastique	Ls Gratton
83	St Marc	S. Paquin	120	St Sébastien	P. Lecompte
141	St Marc	J. H. Gervais	476	St Sébastien d'Aylmer	E. Marceau
421	Ste Marie de Beauce	Fred. Pepin	73	St Sévère	J. Ovide Héroux
17	St Martin	J. W. Lavoie, N. P.	358	Ste Thècle	Jules Dandurand, M.D.
469	Ste Martine de Courcelles	F. Roy	43	St Théodore	Ferdinand Roux
255	St Mathias	Alfred Morier	194	Ste Thérèse	J. L. A. Masse, M. D.
440	St Maurice		60	St Thomas de Joliette	J. L. A. Masse, M. D.
353	Ste Mélanie	Arcade Brault	134	St Thomas d'Aquin	Nap. Daignault
88	St-Michel Archange	M. Coupal, N.P.	148	Ste Ths de Pierreville	Henri Niquet
412	Ste Marg. Lac Masson		414	St Thuribe	J. P. Guertin
225	Ste Marie Salomé	Jos. Bourgeois	357	St Tite	N. L. Auger, M.D.
253	St Michel des Saints	Ménard.	359	St Ubald	H. E. Souliard, N.P.
1	Section St Michel d'Yamaska, MM. E. Parenteau, président ; S. Lauzière, 1er vice-président ; P. Pelletier, 2e vice-président ; J. St Germain, commandant ; Alp. Béland, sec.-trésorier et percepteur ; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre.		294	Ste Ursule	Jos. Chrétien
32	Ste Monique	Dam. Léonard	112	St Valentin (Scotsville).	S. Bouchard
417	Ste Monique	Chs. Milot	268	St Valérien	Eug. Lafrèche, N. P.
364	St Narcisse	Dr Alb. Collin	433	St Valérien	Léon Hudon
431	St Nazaire	Rév. Jos. Rochette	144	Ste Victoire	A. Paulhus
415	St Nicolas	Odina Plante	14	St Vincent de Paul	T. Beaudoin
293	St Norbert de Berthier	Arthur Roch	471	St Venceslas	Antoni Godin
441	St Octave	Ernest Belzille	379	St Zéphirin	D. Lemaire
380	St Onésime	Adél. Pelletier	278	St Zotique	E. N. Pilon
396	St Pacôme	Th. W. Michaud, M.D.	442	Tadoussac	Rév. E. N. Talbot
186	St Pascal	B. M. Deschênes, M.D.	195	Terrebonne et Saint-François de Sales	Urgel Poitras
68	St Paulin	Sim. Guimond	348	Thetford Mines	J. A. Campeau
61	St Paul de Joliette	J. V. Venne	343	Trois-Pistoles	Hervé Rousseau, N. P.
47	St Paul l'Ermite	Omer Séguin	71	Trois-Rivières	L. P. Gullet, avocat
35	St Philippe	Tél. Laframboise	302	Valcourt	Oct. Bissonnette
354	St Philippe de Néri	Rév. P. Lemay	91	Valleyfield	L. J. Boyer, N.P.
92	Ste Philomène	J. Bte D'Amour	23	Vaudreuil	A. C. Denis, M. D.
292	St Pie de Bagot	Ep. St-Pierre	138	Verchères	Félix Larose
411	St Pie de Gulre	R. Généreux	116	Versailles	C. E. Codère
324	St Pierre les Becquets	L. B. O. Beauchemin.	180	Victoriaville	Aug. Bourbeau
185	St-Pierre, Montmagny	Mme C. Bé-	161	Village d'Upton et St Ephrem d'Upton	P. Fafard, N. P.
356	St Pierre	P. S. Chaput	467	St Vital de Lambton	Zéph. Bureau
269	St Placide	Z. N. Raymond, N.P.	494	Weedon	J. P. C. Lemieux, M.D.
20	St Polycarpe	P. Laberge	389	Wotton	Alph. Thibault
300	St Prosper	F. X. Massicotte, M. D.	72	Yamachiche	Gust. Bellemare
			192	Ville-Marie	Aug. J. Aubin, M. D.
			332	Warwick	A. Kirouac
			163	St Simon	J. A. Beauchamp
			208	St Sixte	Narc. Boivin
			400	Ste Sophie de Lévrard	Thos. Barabé
			265	St Stanislas	L. E. Germain, N. P.
			252	St Stanice	Wilf. Robitaille